



Département de la Haute Corse  
Commune de Piedicorte-di-Gaggio

## PROCES VERBAL

---

Séance du samedi 28 septembre 2024

**Nombre de membres en exercice** : 6

**Présents** : 6

**Votants** : 6

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit septembre, l'assemblée régulièrement convoquée le 23 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Jean Marie ANTONETTI

**Sont présents** : Jean Marie ANTONETTI, Paul José LEONETTI, Jean Pierre ROUBY, Roland VINCENTI

**Représentés** : Don Pierre ALESSANDRI, Joseph ANTONETTI

**Excuses** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Jean Pierre ROUBY

---

*Le quorum étant atteint, la séance débute à 10h00.*

**Ordre du jour :**

1. Adoption du PV du conseil du 17 août 2024
  2. Forages : Délibération corrigée de la demande d'aide à l'Etat (DETR)
  3. Forages : Délibération corrigée de la demande d'aide à la CDC
  4. Restauration église phase 4 (intérieur) – Information sur la demande d'aide à la CDC
  5. Etude technique sur les projets en cours
    - a) Projet passerelle de descente route du couvent
    - b) Eau Phase 2 (réfection des sources et des réservoirs)
    - c) Cimetière
  6. Questions diverses
    - a) Cérémonie commémorative du bombardement du 22 septembre 1943
- 
-

**1. Adoption du PV du conseil du 17 août 2024**

Le Procès-verbal du 17 Août 2024 est adopté à l'unanimité.

**2. Forages : Délibération corrigée de la demande d'aide à l'Etat (DETR)**

**Délibération : DEMANDE D'AIDE A L'ETAT POUR LA REALISATION D'UN FORAGE - DE 2024 019**

Suite à une erreur technique, la délibération DE\_2024\_015 est modifiée comme suit :

Afin de sécuriser la ressource en eau potable de la commune, il est nécessaire d'envisager la réalisation d'un forage. A cet effet, un BET (*Rocca e Terra*) a été sollicité par la municipalité pour réaliser une étude hydrogéologique.

Après avoir identifié deux points de forage potentiels (Muglierinu et Carcicaoli), cette étude hydrogéologique de recherche a conclu le 10/11/2023 à l'existence d'une nappe d'eau intéressante au droit d'une zone située environ à 35 m en amont du réservoir principal (Carcicaoli - Sainte Marie) et dont l'exploitation permettrait de compléter l'adduction d'eau du village de 25 à 30 m3/j pendant la période estivale.

La commune a sollicité un devis de forage auprès des entreprises Euroforage et Sotraco. Le devis de l'entreprise Euroforage a été retenu par le Conseil Municipal du 17/08/2024.

Coût de l'opération

|                                     | HT          | TTC         |
|-------------------------------------|-------------|-------------|
| Etude hydrogéologique Rocca e Terra | 6 380,00 €  | 7 656,00 €  |
| Euroforage                          | 18 724,00 € | 20 596,40 € |
| Total                               | 25 104,00 € | 28 252,40 € |

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée de solliciter une aide auprès de l'Etat (DETR).

| Plan de financement    | HT          |
|------------------------|-------------|
| Aide Etat - DETR (80%) | 20 083,20 € |
| Commune (20%)          | 5 020,80 €  |
| Total                  | 25 104,00 € |

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, par son vote :**

**Votants : 6 Pour : 6 Contre : 0**

**APPROUVE le projet de réalisation d'un forage d'eau potable.**

**ADOPTE le plan de financement ci-dessus exposé.**

**CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.**

### 3. Forages : Délibération corrigée de la demande d'aide à la CDC

#### **Délibération : DEMANDE D'AIDE A LA CDC POUR LA REALISATION D'UN FORAGE - DE 2024 020**

Suite à une erreur sur le coût de l'opération, la délibération DE\_2024\_009 est modifiée comme suit :

Afin de sécuriser la ressource en eau potable de la commune, il est nécessaire d'envisager la réalisation d'un forage. A cet effet, un BET (Rocca e Terra) a été sollicité par la municipalité pour réaliser une étude hydrogéologique.

Après avoir identifié deux points de forage potentiels (Muglierinu et Carcicaoli), cette étude hydrogéologique de recherche a conclu le 10/11/2023 à l'existence d'une nappe d'eau intéressante au droit d'une zone située environ à 35 m en amont du réservoir principal (Carcicaoli - Sainte Marie) et dont l'exploitation permettrait de compléter l'adduction d'eau du village de 20 à 30 m3/j pendant la période estivale.

Nous avons sollicité un devis de forage auprès des entreprises *Euroforage* et *Sotraco*. Le devis de l'entreprise *Euroforage* a été retenu par le Conseil Municipal du 06/04/2024.

#### **Coût de l'opération**

|                             | HT          | TTC         |
|-----------------------------|-------------|-------------|
| Forage (Société Euroforage) | 11 920,00 € | 13 112,00 € |
| Total                       | 11 920,00 € | 13 112,00 € |

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée de solliciter une aide auprès du Comité de Massif (CDC) :

| Plan de financement         | HT          |
|-----------------------------|-------------|
| Aide Comité de Massif (80%) | 9 536,00 €  |
| Commune (20%)               | 2 384,00 €  |
| Total                       | 11 920,00 € |

**LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, par son vote :**

**Votants : 6          Pour : 6          Contre : 0**

**APPROUVE** le projet de réalisation d'un forage d'eau potable.

**ADOPTE** le plan de financement ci-dessus exposé.

**CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

### 4. Restauration église phase 4 (intérieur) – Information sur la demande d'aide à la CDC

La nouvelle demande d'aide à la CDC (Patrimoine) pour la restauration de l'intérieur de l'église en deux phase a été envoyée le 29 août 2024.

Après demande d'information sur le suivi du dossier il s'avère que la réponse officielle de la CDC n'interviendra qu'en 2025 compte tenu de l'état actuel du budget attribué au service du Patrimoine.

Nous restons donc assez pessimistes quant une possibilité de début des travaux avant fin 2025, voire 2026.

## 5. Etude technique sur les projets en cours

### a) Projet passerelle de descente route du couvent

Le projet a été étudié en détail par le conseil municipal : contraintes, avantages, inconvénients ? Une esquisse du projet actuel de la passerelle de descente (voir PV du conseil municipal du 17 août 2024) sera demandée à l'architecte (Pozzo di Borgo) après visite sur site. Il lui sera également demandé d'étudier une solution alternative compte tenu de certaines contraintes.

### b) Eau Phase 2 (réfection des sources et des réservoirs)

Il est nécessaire de faire un avenant au schéma directeur (datant de 2017) pour mise à jour et compléments, à savoir, entre autres :

- le doublage du réseau entre le Muglierinu (station de pompage) et Carcicaoli (réservoir principal),
- la possibilité de nouveaux forages,
- l'éventualité d'un nouveau réservoir ou l'augmentation du volume du vieux réservoir,

Au regard du plan de financement prévisionnel (1 530 000 € TTC) fourni par le Bureau d'Etudes Pozzo di Borgo et compte tenu de l'ampleur des travaux de cette phase (captages, réseau d'adduction, réservoirs, télégestion et informatique), il est envisagé de procéder par phases. Une phase initiale pourrait consister en la réfection des trois ouvrages de stockage actuels (réservoir du Muglierinu, réservoir principal de Carcicaoli, vieux réservoir de Carcicaoli).

### c) Cimetière

L'évaluation financière du Cabinet d'Architecture ALBA s'élève à 744 480,00 € HT (soit 491 755,00 € HT pour le cimetière lui-même auxquels s'ajoutent 252 725,00 € HT pour l'accès et le parking. Sur avis du conseil municipal, il est proposé d'abandonner la proposition du cabinet ALBA et de missionner l'architecte du BET Pozzo di Borgo, en cohérence avec le projet de passerelle pour, dans une première phase, la réalisation d'un parking, d'une route d'accès au cimetière et l'aménagement de la première planche comprenant un colombarium. Une étude financière de cette phase sera préalablement demandée à l'architecte.

## 6. Questions diverses

### a) Cérémonie commémorative du bombardement du 22 septembre 1943.

Dimanche 22 septembre 2024 s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 81ème anniversaire du bombardement du village, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Calvi représentant Monsieur le Préfet de Haute Corse, de Monsieur le Recteur d'Académie de Corse, du Colonel de gendarmerie de Corte, de l'Adjudante Commandant la Gendarmerie de Piedicorte, du Maire de Pietraserena, de l'ancien maire du village, des représentants des anciens combattants, des élus municipaux et de nombreux administrés.

A l'issue d'une cérémonie très émouvante, tous ont pu se retrouver autour d'un apéritif déjeunatoire dans la salle de réunion de la mairie (à retrouver sur le site internet de la mairie : <https://piedicorte-di-gaggio.fr/>)

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h15.*